

émigration des royaumes Scandinaves et de l'Allemagne, et nous sommes dans une position bien plus forte, en ce qui concerne la diffusion des renseignements dans ces pays, que celle que nous avions avant.

Q. Nos dépenses sur le continent se sont beaucoup augmentées récemment, n'est-ce pas ?—R. La dépense sur le continent s'est sensiblement élevée, mais elle n'est pas très forte si l'on considère l'étendue du champ parcouru. Je crois aussi, que si les agences spéciales de quelques années précédentes étaient mises en regard des dépenses personnelles faites par les agents du département qui y ont été envoyés, l'on constaterait qu'il y a eu absolue économie en faveur de l'an dernier.

*Par M. Trow :*

Q. Quelle est la teneur des rapports que vous avez reçus de vos agents concernant l'immigration pour l'année courante ?—R. Les rapports ne sont pas aussi favorables qu'ils l'étaient l'hiver dernier à la même époque, vu qu'il s'est produit un arrêt très marqué depuis le commencement du printemps, mais je crois que la perspective générale est aussi favorable ou même plus qu'elle ne l'a jamais été à aucune époque antérieure.

Q. Offrez-vous plus d'avantages que d'habitude dans le département ? R. Non, monsieur ; rien de plus que de coutume. Le seul changement, c'est que des arrangements ont été faits pour convertir les agents des diverses lignes continentales et surtout des lignes de steamers allemandes en amis, d'hostiles qu'ils nous étaient avant.

*Par M. Bain :*

Q. Avez-vous à présent de plus grandes facilités qu'autre fois à l'intérieur de l'Allemagne pour approcher les personnes ? R. Oui ; nous sommes en mesure à présent de répandre nos brochures tant en Allemagne qu'en Scandinavie, chose que nous n'avions pas avant.

Q. On considérerait comme une offense contre le gouvernement d'y répandre des publications ? R. Oui ; et même à présent le gouvernement canadien ne serait pas autorisé à entretenir des agents en Allemagne, pas plus que des lignes canadiennes n'auraient la permission d'avoir des agents de brochures en Allemagne.

Q. Comment avez-vous accompli cela ? R. En faisant des arrangements à l'amiable avec les lignes de steamers allemandes. Elles sont devenues si convaincues des qualités de notre Nord-Ouest comme champ d'émigration pour leurs compatriotes, qu'elles ont consenti volontiers à répandre nos brochures et donner tous les renseignements nécessaires. C'est là le précieux avantage que nous avons obtenu par nos récents arrangements.

Q. Alors c'est votre agence la plus effective dans le moment ? R. Indubitablement ; c'est si bien le cas, que nous pouvons actuellement atteindre les populations de la Scandinavie et de l'Allemagne, surtout cette dernière.

Q. Avez-vous les mêmes difficultés parmi la population scandinave qu'en Allemagne ? R. Pas dans la même étendue, mais elles sont de même nature.

Q. Alors ce sont les autorités locales qui sont plus ou moins hostiles ? R. Oui ; j'ai donné au comité, dans une année précédente, copie des règlements et des lois concernant l'émigration dans les deux pays précités.

Q. Oui ; c'est pour cela que je demandais s'ils avaient été modifiés depuis cette époque ? R. Dans ce sens, que nous opérons actuellement par l'entremise des agents qui ont d'excellentes facilités pour communiquer avec leurs concitoyens.

*Par M. Trow :*

Q. Des offres ou propositions ont-elles jamais été faites au sujet de subventions pour une ligne de steamers entre Brème et Québec ou quelqu'un de nos ports ? R. Il y a les arrangements que nous avons faits avec la ligne d'Anvers et avec une autre, je crois. Toutefois, cela n'est pas du ressort de notre département.

Q. Quelques-uns de ces navires amènent-ils des émigrants à nos ports ? R. Nous avons des arrangements avec ces navires pour amener les émigrants directement, et nous en avons déjà reçu beaucoup par la ligne d'Anvers. Cette ligne a une qualité spéciale. Un Allemand étant libre de circuler partout en Europe, se rend à Anvers et vient ici. C'est-à-dire, un Allemand qui est sujet au service militaire.